	Code : CIUSSCN-PRO-2020-02 Date d'émission originale: 2020-03-04 Date de révision prévue : 2023-03-04	
	Référence à une ordonnance collective OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OC-2020-02-Initier l'administration de l'acétaminophène pour le soulagement de la douleur ou de l'hyperthermie	
PROTOCOLE MÉDICAL		
Objet : Initier l'administration de l'acétaminophène pour le soulagement de la douleur ou de l'hyperthermie		
	Version antérieure	Dernière version
Recommandé par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)		2020-02-13 2019-12-11 2019-12-12
Adopté par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2020-03-04

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager présentant une douleur de légère à modérée ou une hyperthermie.

DIRECTIVES

Fiche d'information de l'acétaminophène

Présentation possible	<ul style="list-style-type: none"> Comprimé ou caplet contenant 325 mg d'acétaminophène. Suppositoire contenant 120 mg, 325 mg ou 650 mg d'acétaminophène. Sirop contenant 160 mg d'acétaminophène / 5 mL (32 mg/mL). Gouttes contenant 80 mg d'acétaminophène / mL (80 mg/mL). 	
Mise en garde	Un surdosage entraîne une hépatotoxicité potentiellement grave.	
Administration	* Privilégier la voie orale Respecter un intervalle minimal de 4 heures entre chaque administration d'acétaminophène	
Posologie	<i>Usager de moins de 12 ans ou Usager avec poids inférieur à 44 kg</i> PO ou IR : 15 mg/kg/dose <ul style="list-style-type: none"> Maximum 650 mg/dose Maximum 75 mg/kg/24 heures pour un maximum de 3250 mg Maximum 5 doses / 24 heures 	<i>Usager de 12 ans et plus avec un poids supérieur ou égal à 44 kg</i> <ul style="list-style-type: none"> 2 comprimés de 325 mg PO ou 1 suppositoire de 650 mg IR Répéter aux 4 heures si besoin Pour un maximum de 4000 mg/24 heures
Début d'action	30 minutes	
Pic d'action	Environ 60 minutes	
Durée d'action	<ul style="list-style-type: none"> Effet analgésique : environ 4 à 6 heures Effet antipyrétique : environ 6 heures 	

- L'administration de certains médicaments par la voie rectale peut être contre-indiquée, par exemple chez les usagers immunosupprimés ou ayant subi une chirurgie rectale récente. Se référer à la méthode de soins infirmiers au besoin.
- Administrer la posologie comme indiquée au tableau ci-dessus.
- Vérifier l'efficacité du traitement une heure après l'administration.

* Si la voie orale n'est pas indiquée ou est impossible et en l'absence de contre-indication, il est possible d'administrer la dose équivalente par voie rectale, soit en sirop ou en suppositoire (voir méthode de soins infirmiers).

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Le processus d'élaboration s'appuie sur la triangulation de plusieurs sources de données incluant des recommandations de bonnes pratiques cliniques, des données probantes, contextuelles et expérientielles. Des protocoles médicaux, des guides de pratique clinique, des rapports de consensus publiés au courant des dix dernières années ont été recensés. Des documents provenant de l'agence réglementaire ou rédigés par des associations reconnues, organismes ou ordres professionnels, monographies de produits ont également été consultés. Le présent protocole est inspiré des normes de rédaction dictées par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Aminoshariae A, Khan A. Acetaminophen: Old Drug, New Issues. JOE 2015; 5: 588-93.

CHU Sainte-Justine, Centre hospitalier mère-enfant. *Guide pratique des médicaments en néonatalogie au CHU Sainte-Justine*. [En ligne]. www.chusj.org. Consulté en ligne le 4 janvier 2019.

Lexi-Drugs (2019). *Acetaminophen*. [En ligne]. Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 3 janvier 2019.

INESSS. Ordonnance collective nationale : *Initier de l'acétaminophène pour le traitement de la fièvre chez une personne recevant des soins palliatifs*. [En ligne]. Consulté en ligne le 6 janvier 2019.

RxVigilance 3.0.15 (2019) : *Acétaminophène*. [En ligne]. Consulté le 3 janvier 2019

Therapeutics Choices. LAGMAN-BARTOLOME A. *Headache* in Children. Consulté le 26 avril 2019.

Therapeutics Choices. PURDY A. *Headache* in Adult. Consulté le 26 avril 2019.

Therapeutics Choices. LANGLEY J. SHEVCHUK, Y. *Fever*. Consulté le 26 avril 2019


UpToDate. *Fever in Infants and Children: Pathophysiology and Management*. Consulté le 5 janvier 2019.

UpToDate. *Pathophysiology and Treatment of fever in Adults*. Consulté le 5 janvier 2019.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

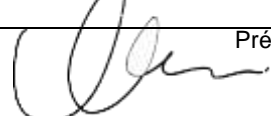
Non applicable.

VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL


2020-03-04
Date

Directrice des soins infirmiers et de la santé physique

APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)


2020-03-04
Date

Président du CMDP